Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 18 Joumada II 1443
21 Janvier 2022

N° 9

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **146**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **146**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **150**
Homologation de résolutions **151**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **151**
Avis aux créanciers..... **153**
Convocations
Sociétés anonymes **155**
Sociétés à responsabilité limitée **155**
Divers
Avis au public..... **156**
Rectificatifs **156**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

SOCIETE TRANSIA EXPRESS «SOTREX»

Société anonyme

Au capital de 50 000 Dinars

Siège social : 47, Avenue Farhat Hached - Tunis

Identifiant Unique (RNE) : 0002484 T

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 11/6/2001 enregistré à la recette des finances rue Ghandi Tunis le 24/6/2003 sous le n°03503188 Quittance n°50870, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 29/4/2004 sous le n°D138398, il a été décidé ce qui suit :

- L'augmentation du capital social d'un montant de : 38 000 Dinars par incorporation de réserves.

Le capital passe ainsi de : 12000 Dinars à : 50 000 Dinars.

- Le transfert du siège social de son adresse initiale sis au : 13, rue 18 janvier 1952 Tunis à sa nouvelle adresse sis au : 47, avenue Farhat Hached, 1001 Tunis.

2022R00094SANB2

Approbation de la désignation d'un Président Directeur Général

Société d'Etudes et de Promotion de Tunis Sud S.E.P.T.S

Matricule Fiscal : 0040873 RAM 000

SA au capital de 1 million de dinars

Siège social : 52, rue Ibn Charaf 1002 Tunis

Selon le procès-verbal des délibérations du conseil d'administration tenu en date du 12 Janvier 2022, enregistré à la recette des finances, cité Mahrajane Tunis le 13 Janvier 2022 sous le numéro 22800217 et dont un exemplaire a été déposé au guichet unique commerciale au registre national des entreprises de Tunis en date du 17 Janvier 2022 sous le numéro 20223034, le conseil d'administration a approuvé la nomination de Monsieur Amor Saidani en tant que Président Directeur Général de la Société d'Etudes et de Promotion de Tunis Sud et l'octroi de toutes les prérogatives nécessaires pour assurer la gestion de la société conformément à son statut et aux règlements en vigueur et ce à partir du 13 Janvier 2022.

2022400126SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société Porte Feuille Invest

SARL au capital de 3.600.000 DT

Siège social : 20 Rue des Suffètes Carthage Byrsa - Tunis

Identifiant unique : 1106735 A

Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire en date du 30/01/2020 enregistré à la recette des finances de Carthage le 13/7/2020 sous le n°20700907 quittance n°M0115254 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Tunis le 16/10/2020 sous le n°202084353, il a été décidé ce qui suit :

- Lecture et approbation des rapports de gestion, des rapports du commissaire aux comptes et des états financiers relatifs aux exercices 2012, 2013 et 2014,

- Renouvellement du mandat de la société Golden Audit et Management en tant que commissaire aux comptes représenté par Mr Mohamed Elkhamèss Zouaoui pour les exercices 2015, 2016 et 2017,

- Pouvoirs en vue de formalités.

Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire en date du 16/9/2020 enregistré à la recette des finances de Carthage le 21/9/2020 sous le n°20701396 quittance n°M056817 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Tunis le 16/10/2020 sous le n°202084353, il a été décidé ce qui suit :

- Lecture et approbation des rapports de gestion, des rapports du commissaire aux comptes et des états financiers relatifs aux exercices 2015, 2016 et 2017,

- Renouvellement du mandat de la société Golden Audit et Management en tant que commissaire aux comptes représenté par Mr Mohamed Elkhamèss Zouaoui pour les exercices 2018, 2019 et 2020,

- Pouvoirs en vue de formalités.

2022400117SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 20/12/2021 enregistré à la recette des finances Avenue France Nabeul sous le numéro 22200091 et la quittance numéro M003443 le 12/01/2022. Mr Ilyes Dhouib, CIN n°06269362 a vendu la totalité de son fonds de commerce exploité au local sis à Rue Slaheddine Ayoubi Nabeul à Mr. Aymen Rouchou, CIN n°09852646.

Cet avis a été publié aux deux journaux la Presse et Essahafa le 14/01/2022.

2022T00060FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Slimane le 15/12/2021 (Reçu n°Mo45357), la Sté Fatma Ezzahra Market (M.F : 1692991 E) a vendu à Mr Med Malek Agouzoul (CIN n° 07058208) la totalité du fonds de commerce exploité au n°8 résidence Khalij Sédria - Slimane Erriadh Slimane.

Toutes les oppositions doivent être adressées au cabinet Maître Amri Khaled 32 avenue de la Liberté - Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 18/01/2022.

2022T00063FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 20/12/2021 enregistré à la recette des finances de Tebourba en date du 24/12/2021 sous le n°21201503 quittance n°M041833 Mr Mejri Mohamed vend le fonds de commerce à Mr Nefzi Béchir exploité dans le local Rue Habib Bourguiba Tebourba exploité pour vente produit alimentaire en détail.

Les oppositions doivent être adressées à l'acheteur à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à partir de la date de la parution de cette annonce au JORT.

La présente annonce a été publiée au journal Le Quotidien du 18/01/2022.

2022T00064FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte notaire rédigé par les notaires Me Sabeur Aoueissi et Me Najla Khemiri en date du 13/01/2022 enregistré à la recette des finances de Medjez El Beb le 14/01/2022 quittance n°M003420 Mr Nouredine Ben Mohamed Mekni a fait donation à son fs Mehdi Ben Noureddine Mekni tout le fonds de commerce situé à l'avenue Habib Bourguiba Mdjez El Beb - Béja exploité pour vente produit sanitaire par détail enregistré au registre national des entreprises sous le n°A136301997

Toutes oppositions seront déposées chez Mr Mehdi Ben Noureddine Mekni à l'adresse du fonds sus indiqué pendant 20 jours de la date de la parution au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Le Quotidien et Echourouk du 19/01/2022.

2022T00066FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de cession de fonds de commerce du 03 janvier 2022, enregistré à la Recette des finances de Djerba le 11 janvier 2022 sous le numéro 22200149 quittance 004412, la Société Hôtelière le Grand Bleu, SARL en la personne de son représentant légal, dont le siège social est situé à Sidi Zayed Houmet Souk Djerba et dont l'Identifiant Unique est le 0604853X, a cédé à la Société MS Business Hotels, SARL en la personne de son représentant légal, dont le siège social est situé à Sidi Zayed Houmet Souk Djerba et dont l'Identifiant Unique est le 1747699E, la totalité du fonds de commerce de l'Hôtel Le Grand Bleu exploité dans le local Objet du TF 32590 Médenine sis à Avenue de l'Environnement Sidi Zayed Houmet Souk Djerba.

Toutes les oppositions au paiement du prix doivent être formulées au domicile élu à la Succursale de Djerba de la Société Tunisienne de Banque STB Bank, dans un délai de vingt jours au plus tard suivant l'insertion du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié dans les quotidiens Assabah et le Temps du 18 janvier 2022.

2022T00067FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé, enregistré à la recette des finances Hammamet le 4/01/2022 sous le n°22200021. Quittance n° M000869, Mr Fethi Ben Ali Ben Mohamed Mbarki a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que Fast Food sis avenue Faicel Ben Abdelaziz Bir Bouragba Hammamet Nabeul 8050. A Mr Zied Ben Boubaker Ben Ibrahim Ghouili.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'avocate Souad El Gueni son bureau sis avenue Mouhamed Ali Hami immeuble «Al Habib» 2ème étage Hammamet Nabeul 8050, dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achourouk et le Quotidien 18/01/2022.

2022R00092FCCC2

Donation de 50% d'un fonds de commerce

Suivant acte de donation daté du 27 décembre 2021, établi par les deux notaires maître Sofiene Ben Rabaa et son Assesseur enregistré à la recette des finances El Jazira Tunis le 29 décembre 2021 Quittance n°M073661 Mr Mohamed Atallah (CIN n°01906168) a cédé à titre de donation à son fils Mehdi Atallah (CIN n°07672304) la moitié du fonds de commerce exploité comme pharmacie Nom commercial "Pharmacie El Faraj" sis à la cité commerciale premier n°16 Kairouan identifiant unique 0075106V avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se font entre les mains de l'acquéreur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce est parue aux journaux le Quotidien page 10 et Achourouk (إعلانات الشروق) Page 7 en date du 15 Janvier 2022.

2022R00095FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Ras Jbal le 29/12/2021 quittance n° M070090, enregistrement 21203746. Mr Riadh Ben Touhami Ben Hatab Ben Mustapha a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que café sis à Zhana Utique Bizerte à Mr Ridha Ben Belgacem Ben Ifa Othmani.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Achourouk et le Quotidien le 18/01/2022

2022R00096FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 31/12/2021, enregistré à la recette des finances de Houmt Souk Jerba le 3/01/2022 sous le n° d'enregistrement 22200011, quittance n°M000267, Madame Morhag Nadia, CIN n°05794053 a vendu à Madame Yahia Sana, CIN n°08622397, la totalité du fonds de commerce destiné café de première catégorie. Nommé ZEE CAFE sis à Oualegh Jerba.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Madame Yahia Sana à ZEE CAFE à Oualegh et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 5/01/2022 au journal Achourouk.

2022R00097FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par maître Omrani Mokhtar avocat en cour d'appel enregistré auprès de la recette des finances de Jerba le 5/01/2022 reçu n°M001585 enregistrement n°22200070 Ben Younes Chokri Ben Chadly Ben Haj Elsadouk C.I.N n°03596091 a vendu son fonds de commerce "pharmacie erriadh".

Tout le fonds de commerce dont ils sont propriétaires avec tous ses éléments corporels et incorporels existant avenue Habib Bourguiba à Lafi Marouane Ben Belgacem Ben Saad titulaire de la C.I.N n°08633519.

Les oppositions sur le prix de la vente seront reçues entre les mains de vendeur dans la pharmacie erriadh l'objet du contrat.

Et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journaux : le Quotidien et Echourouk le 8/01/2022.

2022R00099FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé le 31/12/2021 et enregistré à la recette des finances de Zarzis le 31/12/2021 sous le n° de reçu M104279 et sous le n° d'enregistrement 21202851, Monsieur Aymen Ben Sayeh Ben Mohamed Jouini Mnafeg, titulaire de la CIN n°05745042, a vendu à Monsieur Belgacem Ben Saleh Ben Belgasem Saahbi, titulaire de la CIN n°09102989, la totalité du fonds de commerce consistant en un café connu sous le nom «Select» exploité au local sis à la rue Palestine Zarzis avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont recevables dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT auprès de Maître Mohamed Messaoud Boussoukaya au Cabinet d'avocatie Maître Boussoukaya et Associés sis à la place du 14 Janvier immeuble korchid 4ème étage Médenine 4100. Un extrait de cet acte de vente a été publié au journal "الشروق" en date du mercredi 12/1/2022.

2022R00100FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par le biais d'un acte sous-seing privé en date du 18/02/2019, enregistré à la recette des finances de Médenine, le 26/8/2019, sous le numéro 19202989, quittance n°M083885.

Monsieur Ben Hamida Noureddine, titulaire de la carte d'identité nationale n°03570412 a vendu au profit de monsieur Lanouar Ben Mohamed Lanouar, titulaire de la carte d'identité nationale n°05747253 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et moraux, sise à 119 rue Mansour el Houch Médenine exploité actuellement au commerce d'articles sanitaires.

Toutes les oppositions seront reçues chez l'avocat M. Ben Hamida Samir, au local du fonds dans un délai de 20 j de la date de publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette vente a fait l'objet d'une annonce au journal Achourouk du 15/01/2022.

2022R00101FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances la Marsa le 01/02/2017 quittance n°M015799, enregistrement n°17200689, Mme Tounes Bt Belgacem Bn Messaoud Tahari CIN n° 05420495 a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour la vente de fleurs sis à l'Av. 9 avril - la Marsa à la société HT PARADIS' EVENTS MF : 1321718B. Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains du vendeur à sa demeure : Porte n°14 Av. de l'indépendance - La Marsa dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T

Cette annonce a été publiée aux journaux "La Presse" et "Assahafa" pour le 19 janvier 2022.

2022R00131FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances la Marsa le 17/01/2022 quittance n°M006439, enregistrement n°22200272, la Sté PIM "Nom commercial : CHOPAIN" MF : 0876930C a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour commerce sis à l'Av. de l'Indépendance n° E 14 - la Marsa à Mr Hassen Tahari ayant CIN n°05400303. Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à sa demeure : 22 rue de l'or cité office des ports - 2089 le Kram dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T

Cette annonce a été publiée aux journaux "La Presse" et "Assahafa" pour le 19 janvier 2022.

2022R00132FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé établi en date du 7-01-2022 enregistré à la recette des finances cité Erriadh - Sousse le 12-01-2022 sous le n°22200091 quittance n°M003344.

Mr Nejib Chebibl au nom de sa fille Zeineb demeurant à Sousse, titulaire de la CIN n°09285232 cède à Mr Fahd Regaieg, demeurant à Sousse, titulaire de la CIN n°12865173, la totalité du fonds de commerce destiné à l'activité d'un café, sis avenue des Etats Unies d'Amérique cité Erriadh Sousse.

Les oppositions doivent être adressées au bureau d'avocat Maître Sahbi Ben Abdeljelil sis Avenue Léopold Senghor Immeuble Diagonale seltene Sousse n°16 dans un délai de 20 jours à partir de cette publication.

Cet avis a été publié au journal Echourouk daté le 15 Janvier 2022.

2022S00069FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé, en date du 4/01/2022, enregistré à la recette des finances de diar el wafa Sfax sous n°22200062 et la quittance n°001815, le 6/01/2022.

Mme Amira Bent Rachid Algargouri a vendu la totalité de son fonds de commerce de vente des fruits secs au local sis à route el Alain km 1 Sfax à Mr Ismail Ben Mohamed Gharbi. Toute opposition sera déposée au bureau de maître Ben Abdallah Mohamed sis avenue Taib Elmhiri Imm Erriadh n° 84 2ème étage Sfax.

Cette annonce est publiée au journal "Achourouk" le 13/01/2022.

2022X00078FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Route de Tunis à Sfax, le 7/01/2022 quittance M002066 enregistrement n°22200034, Hichem Echrif titulaire de la CIN 05348080, a cédé à Sdki Gorbel, la totalité du fonds de commerce (vente) sise à route Elmahdia km 5.5 Sfax, avec tous les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont acceptées entre les mains du Maître Hassene Abid, Imm. El Manar bloc C 1er étage n°4 Sfax 3000, dans un délai de 20 jours à partir de la date de cette publication.

Cette annonce a été publiée aux journaux Alchourouk et Le Quotidien le 19 Janvier 2022.

2022X00081FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 25/10/2021, enregistré à la recette des finances Elmahras Sfax, en date du 24/01/2022, Quittance n°M002787 enregistrement n°22200066, Mr Jalouli Ben Nasr Awran a vendu à Mohamed Jalel Mansouri la totalité du fonds de commerce destiné Pour vendre des vêtements, des bijoux et des cadeaux sis à l'Espace du Grand Magreb Mahres Sfax.

Cette annonce a été publiée au journal "Echourouk" en date du 3/11/2021.

Les Oppositions doivent se faire entre les mains, de Maître Ali Ben Nasr Avocat, Immeuble Intilaka 1, Bloc A3, 1er Etage Sfax.

2022X00083FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte rédigé par maître Chekib Dhaouadi, avocat à la cassation, 55 rue d'Algérie, Bizerte, MF n°E249448, acte enregistré à Bizerte le 10/12/2021, quittance n°M068653, enregistrement n°21204155, Monsieur Bassem Derbali, CIN n°08527337, a vendu et cédé et transporté à M. Mohamed Saïdani, CIN n°08953779 la totalité du fonds de commerce, dont il est propriétaire au local situé au n°7 et 9 Rue Boubaker Bakir à Bizerte, destiné à toute sorte d'activité commerciale avec tous ses éléments corporels et incorporels dont la dénomination, la clientèle et le droit au bail, au prix, global et définitif de quatre vingt quinze mille dinars (95.000, 000 DT).

Pour toute opposition, contestation ou réclamation, communication ou copie sans déplacement, l'acquéreur élu domicile au local dont le fonds de commerce est l'objet de la présente vente, durant le délai de 20 jours à partir de la publication de la présente au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 6/01/2022 sous le numéro IP222/110.

2022400124FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 16/9/2021 enregistré à la recette des finances Avenue Taieb M'hiri Nabeul sous le numéro 22300016 et la quittance numéro M000843 le 4/01/2022. Mr Yanis Abderrahmen, CIN n°09046724 a loué la totalité de son fonds de commerce exploité au local sis Av Mohamed Elkhames Nabeul à Mr. Moemen Mesbah, CIN n°09710021.

Cet avis a été publié aux deux journaux la Presse et Essahafa le 8/01/2022.

2022T00059FCCC3

Gérance libre

En vertu d'un acte, enregistré à la recette des finances de Sidi Hssin, Tunis, le 3/12/2021, enregistrement 21303557; quittance 075137M, la Sté frères Abdi de services, dont I.U 1603787H, ayant le siège social à l'avenue Khaireddine Barberousse, n°33, Tunis, loue à madame Ibtissem Amri, de nationalité Tunisienne, demeurant au 16 rue Azzedine Elimem, Menzel Bouzelfa, Nabeul, la totalité du fonds de commerce sis à la route de Kef, kl 5.5, Elagba, Tunis, destiné pour un restaurant, pour une période d'une année recouvrable à partir de 01/01/2022. Cette annonce a été publiée au journal Achourouk le 18/01/2022.

2022T00061FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Slimane le 28/12/2021 (Reçu n°Mo47601), Mr Med Malek Agouzoul (CIN n°07058208) loue à la Sté Fatma Ezzahra Market (M.F : 1692991 E) la totalité du fonds de commerce exploité au n°8 résidence Khalij Sédria - Slimane Erriadh Slimane.

Une copie de cette annonce a été publiée aux journaux Essahafa et la Presse du 18/01/2022.

2022T00062FCCC3

Location gérance d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 5/01/2022 et enregistré à la recette des finances la Marsa le 11/01/2022 enregistrement n°22300181, quittance n°M004217, Mr Mohamed Fares Kalil, Tunisien, domicile au 7 rue France Marsa, titulaire du Matricule fiscal n°1449292Y et de C.I.N n°05459760, a donné en location gérance à Mr Yassine Abid, Tunisien, domicile rue Lac Knisnes Tunis et de C.I.N n°09351435 et à Mr Ahmed Abedrazek, Tunisien, domicile 12 rue Sénégal Bardo Tunis et de C.I.N n°08730090, le fonds de commerce de restaurant et café. Immatriculé au registre national des entreprises sous l'identifiant unique 1449292Y et exploité dans le local situé à cité stade Marsa et ce pour une période de cinq ans à partir de 01/01/2022 jusqu'au 31/12/2026.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 18/01/2022.

2022R00103FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suite à un acte écrit daté le 17/8/2021 et inscrit à la recette des finances de Ksar Helal à la date du 19/11/2021 numéro d'enregistrement M057387 reçu numéro 21302006 M. Sabri el Chanbah a loué tout le fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et moraux et enregistré au registre national des institutions sous le numéro 1699845A exploité dans le local situé à cité Erriad 2 à Ksar Helal comme une boulangerie moderne pour Moustapha Bouzidi pour une période de trois ans renouvelables à partir de 01/9/2021 au 31/8/2024.

Les objections sont acceptées par le locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à compter de la date de sa conclusion au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Al chourouk et le Quotidien en date du 14/01/2022.

2022S00063FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 31-12-2021 enregistré à la recette des finances de Sousse le 14-01-2022 quittance n°M003214 enregistrement n°22300159, Mme Fouzia Touzani CIN n°02872683 demeurant boulevard 14 Janvier Sousse a loué à la société Boussad et Rajeb Management, SARL, Siège social : 13 Rue Masrour - Cité Sfaya 4000 Sousse le fonds de commerce situé Boulevard 14 Janvier devant Hôtel Riadh à Sousse (RESTAURANT- EL ONS).

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien du 16 janvier 2022.

2022S00068FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Chékib Dhaouadi, avocat à la cassation, 55, Rue d'Algérie, Bizerte, MF N°249448 E, enregistré à Bizerte le 16/12/2021, quittance n°M069614, enregistrement n°21304234, la dame Soumaya Srihi, CIN n°05697016, a loué à M. Hamda Azib, CIN n°05681419, la totalité d'un fonds de commerce dont elle est propriétaire au local dont elle propriétaire aussi d'une superficie de 150 m² situé à la Rue du Nord à Bizerte, destiné à toute sorte d'activité commerciale, pour un loyer de 2.000 DT/mois en sus des 15% au titre des taxes dues aux services des impôts.

Pour toute opposition, réclamation ou contestation, communication et copie sans déplacement, le locataire élu domicile au local dont le fonds de commerce est l'objet de la présente location, durant le délai de 20 jours à partir de la publication de la présente au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 30/12/2021 sous le numéro IP221/12697.

2022400123FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Mares Hakek

Adresse : 59 rue la France 3ème étage 2033 Ben Arous

Les objectifs :

- Contribuer et participer à la consécration des fondements du développement durable et à sa consolidation en tant que culture auprès des citoyens

- Contribuer et participer à la promotion des fondements et principes de la bonne gouvernance et de la démocratie participative et à sa consécration en tant que culture auprès des citoyens.

- Soutenir les efforts de l'Etat pour le développement social et l'employabilité.

Président : Mouna Reguez

Vice-président : Afef Chebbi.

2022R00086APSF1

Constitution d'un Syndicat de copropriétés

Nom : Syndicat résidence Jupiter

Siège social : Avenue Alyssa les jardins de Carthage 1090

La présidente : Mme Jouda Chamari ép Landoulsi

Trésorière : Mme Nejiba Mellouche.

2022R00102APSF1

Avis

Le bureau régional de l'Union Tunisienne des Taxis Individuels à Régiche Mahdia a été élu selon le procès-verbal de la réunion en date du 28/11/2021 déposé au siège du gouvernorat de Mahdia le 29/11/2021 et enregistré à la recette des finances de Mahdia le 10/01/2022 sous n°22700098 quittance n°M002184.

Siège : 152 Rue Ibn Khaldoun Ksour Essef - Mahdia

But : Contribuer à la réforme du secteur du taxi individuel et défendre les adhérents professionnels ayant des autorisations et chauffeurs de taxi individuels et les représenter auprès des autorités.

Membre du bureau :

Secrétaire général : Mohamed Boubaker

Secrétaire Général Adjoint : Emir Bounawes

Trésorier : Mongi Saïd

Secrétaire Général Adjoint responsable des affaires juridiques : Omar Gezaiel

Secrétaire Général Adjoint responsable de l'information : Rafik Ben Salem

Secrétaire Général Adjoint responsable de l'organisation : Jalel Zarbout

Secrétaire Général Adjoint responsable des affaires sociales : Mekki Ezzine.

2022S00060APSF1

Complexe d'Aménagement pour l'Avancement de la Filière Avicole à Sidi El Hani

- Adel Ben Abdallah : Président

- Samir Belhaj Ammar : Secrétaire général

- Seif Allah Belhaj Ammar : Trésorier.

Siège social : Sidi El Hani 4025 Sousse.

Objectifs :

- Protéger les ressources naturelles et rationaliser leur utilisation et leur conservation.

- Doter les zones d'entrée des équipements et infrastructures agricoles et ruraux nécessaires.

- Contribuer à encadrer ses participants et les guider vers les techniques les plus efficaces dans le domaine de l'aviculture.

- Lier la coopération et l'échange d'expériences dans le domaine de l'aviculture avec d'autres structures agricoles nationales et étrangères.

- Promouvoir la filière avicole.

2022S00066APSF1

Homologation de résolutions

Résidence le cercle des bureaux, nomination d'un syndic immobilier professionnel

Faisant suite à la décision de la municipalité de Tunis numéro 2557 daté du 31 décembre 2021 il a été décidé de nommer Me Firas Eddine Dhouibi syndic professionnel président du syndic de la résidence le cercle des bureaux sis au centre urbain nord Tunis pour une durée d'une année. Il a été décidé de fixer les cotisations comme suit : pour les appartements 70Dt mensuel et les locaux commerciaux 95 Dt mensuel.

2022400125APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Etude Maître Ahmed Kochti

Huissier de justice

1 rue Jamel Abdennacer - Tunis

MF : 723900/Z/A/P/000

Tel : 71320775

Fax : 71320774

Vente aux enchères publiques d'un fonds de commerce sur expédition exécutoire du jugement civil n° 46178 rendu par le tribunal de première instance de Tunis le 28/10/2021.

Le saisissant : Mounir Ben Mahmoud Ben Ali Halaoui, CIN n°00337894 délivrée le 15/5/2009, son avocat maître Fakher Ben Salem pour la société Kaïed Sebssi et Ben Salem co, société d'avocats SARL, sise au 14 avenue Alain Savary 1002 Tunis.

Le saisi : Marwen Ben Habib Jelassi, commerçant, CIN n°09767760 délivrée le 12/4/2008, domicilié au 27 Rue Ibn Khaldoun Menzil Tmim - Nabeul.

Titre exécutoire : expédition exécutoire du jugement civil n°46178 rendu par le tribunal de première instance de Tunis le 28/10/2021.

Fonds de commerce mis en vente : le local destiné à la vente des viandes et dérivés «Boucherie» avec tous ses éléments corporels et incorporels, sis à cité Mahrajen, Rue Ezzamekhchari n°2 El Menzeh Tunis. Ledit fonds de commerce est la propriété dudit Marwen Ben Habib Jelassi.

- Eléments incorporels : clientèle, renommée et dénomination commerciale.

- Eléments corporels: machines et matériels suivants:

- Vitrine d'exposition réfrigérante en ver et inox,

- Téléviseur plat fixé sur le mur de marque Samsung,

- Frigo de grande taille et cuver d'aluminium,

- Hacheur de viande en aluminium et inox de marque FIMAR,

- Tale de travail en inox, avec au dessus, une balance électronique,

- Billot à partir d'un tronc d'arbre de grande taille et un ensemble d'ustensiles,

- Tonnelle en fer forgé fixée à la façade du local.

Les éléments corporels et incorporels : sont fixés à la somme de cent soixante six mille trois cent cinquante huit dinars et 400 millimes (166358,400 D).

Les charges : Sont supportées par l'adjudicataire, toutes les dépenses liées aux PV d'exécution du jugement, d'enregistrement de la vente et de la publication. Ces charges seront annoncées le jour de l'adjudication après établissement final.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le mercredi 9 février 2022 à dix (10) heures du matin au local du fonds de commerce à vendre destiné à la vente des viandes et dérivés «Boucherie» sis à cité Mahrajen, Rue Ezzamekhchari n°2 El Menzeh Tunis. L'enchérisseur offrant le meilleur prix l'emportera. La visite du fonds de commerce est possible le jour de l'adjudication à partir de huit (8h) heures du matin.

Observation : La participation aux enchères se fait après avoir consigné le 1/10 de la mise à prix où avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire ou l'avoir déposé à la trésorerie générale. L'adjudicataire dispose d'un délai d'un mois à compter de la date d'adjudication pour payer le prix et les charges.

2022T00065VEPA1

Vente aux enchères publiques

La partie poursuivante : Amor Ben Darraji Issaoui.

La partie saisie : Abdessattar Ben Hassine

L'avocat poursuivant : Maître Mohamed Ghanmi, avocat sise à la rue Houcine Bouzayenne n°94 Tunis.

Propriété saisie : terrain agricole objet du titre foncier n°553160 Nabeul nommé Hasna situé à Tazarka délégation de Korba gouvernorat de Nabeul dont la superficie est de 2206 mètres carrés constitué d'un terrain nu et le terrain objet du titre foncier n°537450 Nabeul nommé Ennasser situé à Tazarka délégation de Korba gouvernorat de Nabeul dont la superficie est de 1298 mètres carrés constitué d'un terrain nu.

Mise à prix : le prix d'ouverture est de 84.095.000 dinars après la baisse de 40 pourcents du prix d'ouverture de l'enchère publique hors les dépenses qui seront annoncées le jour de l'assise.

Date et lieu de la vente : le mercredi 9 février 2022 à 9 heures du matin au tribunal de première instance de Nabeul.

Nul ne peut participer à l'adjudication qu'après avoir consigner le tiers de la mise à prix par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers après l'obtention d'un accord au préalable du gouverneur.

2022R00105VEPA1

Vente immobilière

Etude Maître Nadia Jallouli

Avocat à la cour d'appel

Partie poursuivante :

Société Al-Najah des Dattes, représentée par son représentant légal, RC n°0905189 dont le siège social est situé dans la zone

industrielle route el Hamma Tozeur Représentée par Maître Nadia Jallouli avocat à la cour d'appel, rue Farhat Hached Tozeur MF : 123681M.

Partie saisie :

Société Harrachi des Dattes représentée par son représentant légal, RC n°B1998402018, dont le siège social est situé à Zaouit Boulifa Tozeur.

Propriété à vendre :

La totalité de l'immeuble consistant en la parcelle n°16 de la zone industrielle 2 supplémentaire limité du côté nord par la parcelle n°19, du côté sud par une rue du côté Est par la parcelle n°17 et du côté Ouest par une rue.

L'immeuble consistant en un terrain à usage d'habitation clôturé des côtés nord, ouest et sud avec un mur (hauteur de 1,2 mètre) en pierre solide avec une porte en fer à la frontière sud, la forme du terrain est rectangulaire en est - ouest, sa longueur est de 54,50 mètres et sa largeur est de 47,40 mètres et sa superficie totale est de 2583,30 mètres carrés.

Il y a des travaux de construction à l'intérieur du terrain. représentés dans les fondations en béton armé qui ont été coulées avec d'autres parties qui n'ont pas encore été coulées, et ils sont représentés dans des ponts de barres d'armature (longrines) à différentes hauteurs de 6 cm posés sur les planchers (béton de propreté) et il y a des murs finis en béton armé, aussi il y a des parties des fondations qui ne sont pas coulées en béton armé, car il y a des bases métalliques dédiées à fixation des colonnes en fer portant la couverture métallique (platine pour fixation des poteaux métalliques de la couverture en charpente métallique).

Il existe du sable de terre résultant de l'excavation des fondations, qui n'ont pas été retirées du sol.

Mise à prix :

Fixée à cent vingt neuf milles et cent soixante cinq dinars (129.165.000d) en plus des frais et honoraires fixés par le tribunal.

L'enchère ne peut être effectuée que par avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix au moins à la caisse des dépôts et consignation ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

Lieu et date de la vente :

La vente aura lieu à l'audience des ventes immobilières au tribunal de première instance de Tozeur sis à route Nafta, le lundi vingt huit février deux mille vingt deux 28/02/2022 à partir de neuf heures du matin.

Constat et visite de l'immeuble :

Le constat et la visite de la propriété à vendre peuvent s'effectuer quotidiennement, pour de plus amples renseignements il y a lieu de contacter l'avocat de la partie poursuivante aux horaires administratifs et de prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Tozeur.

2022R00117VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Le poursuivant :

La société «DALESSANDRO AGENT» société tunisienne, à responsabilité limitée, inscrite au registre de commerce sous le numéro n°B139252001 titulaire du matricule fiscal n°639626A/A/M/000, ayant son siège social à la zone commerciale port Radés Ben Arous.

Débiteur poursuivi :

Boulbeba Ben Jallouli Nsiri, demeurant au n°11 Rue Mohamed Ali Hammi Gafsa.

Avocat du poursuivant :

Maître Mohamed Kolsi, avocat prés la cour de cassation, de la société Toumi et Associés, société d'avocat, sise à rue Habib Maazoun, immeuble Chakroun 2ème étage Sfax.

L'immeuble objet de la vente aux enchères :

L'immeuble objet de la vente consiste en une villa à usage d'Habitation, sise à la zone Al Mawla Gafsa.

L'immeuble ayant pour propriétaire le débiteur poursuivi consiste en un terrain d'une superficie totale de 345 mètres carrés sur lequel est édifiée une villa de 146 mètres carrés ainsi qu'un garage ayant pour superficie 33 mètres carrés.

La villa sus-indiquée est composée de trois chambres de nuit, un salon, une cuisine une salle de bain, un couloir, une petite salle (buanderie), un garage, une toilette, un escalier et une cour.

La villa est construite en partie avec des pierres et en partie avec des briques, équipée par l'électricité et l'eau.

L'immeuble est borné au sud par Khadija Gafsi, à l'Est par la propriété, d'un tiers, au nord par la propriété d'un tiers et à l'Ouest Rue Athina d'où son entrée.

Mise à prix :

La mise à prix de la propriété à vendre est de deux cent douze mille cent dinars (212.100,000 D) et ce, sur la base de l'expertise dressée par l'expert Judiciaire à Gafsa Monsieur Mourad Abidi, en juin 2021, désigné en vertu de l'ordonnance sur requête n°38237 rendue par le président du tribunal de 1ère instance de Gafsa en date du 4 juin 2021.

A cette mise à prix il faut ajouter les frais.

Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le tiers (1/3) de la mise à prix à la caisse des dépôts et consignations ou présenter à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable et ce, par l'Intermédiaire d'un avocat.

Les étrangers désirant participer à l'adjudication doivent obtenir au préalable, une autorisation de Monsieur le gouverneur de Gafsa.

Date de l'adjudication :

L'adjudication aura lieu le lundi 21 février 2022 (21/02/2022) à partir de neuf heures du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Gafsa sis à Gafsa.

Visite de l'immeuble :

La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu pendant les horaires de bureaux.

Pour de plus amples renseignements, il est possible de contacter le greffe du tribunal de première instance de Gafsa où a été déposé le cahier des charges

ou le cabinet de l'avocat poursuivant sis à rue Habib Maazoun immeuble Chakroun 2ème étage Sfax.

2022X00082VEPA1

Extrait afférent à la vente aux enchères publiques d'un immeuble non immatriculé

Auprès de la chambre des ventes immobilières

1) Les noms, prénoms qualité et domicile du saisissant et ceux du saisi :

Les nom, prénom qualité et domicile du saisissant :

Le nom du saisissant : «Khalfallah».

Le prénom du saisissant : «Ali».

La qualité du saisissant : Créancier sur la base du titre exécutoire, de la créance initiale, ainsi que des frais légaux, du fait qu'il était promis de la vente de la part du débiteur saisi, et que la renonciation à la conclusion de l'acte de vente était le fait du débiteur saisi, que la justice s'est prononcée au profit du créancier saisissant et en faveur de la rescision de l'acte de promesse de vente et de la restitution des arrhes ainsi que des frais légaux.

Le domicile du saisissant : 19, Avenue Farhat Hached, El-Jam, Mahdia (selon la carte d'identité nationale).

Son domicile élu : le cabinet de son avocat : Maître Hassen Gargouri, avocat en cassation, sis : 27, Avenue Habib Achour, Immeuble Anis, 2ème étage, bureau n°06, 3000 Sfax (selon le titre exécutoire: l'arrêt d'appel, ainsi que le jugement de première instance afférent).

Les nom, prénom qualité et domicile du saisi :

Le nom du saisi : "Guidara".

Le prénom du saisi : "Mounir",

La qualité du saisi : Débiteur sur la base du titre exécutoire, de la créance initiale, ainsi que des frais légaux, du fait qu'il était prometteur de vente au profit du créancier saisissant, et que la renonciation à la conclusion de l'acte de vente était son fait; le débiteur saisi, que la justice s'est prononcée à son encontre au profit du créancier saisissant et en faveur de la rescision de l'acte de promesse de vente et de la restitution des arrhes ainsi que des frais légaux.

Le domicile du saisi : Zankat Ghroubi, n°04, Sakiet Ezzit, Sfax (selon les dernières informations dont dispose l'avocat poursuivant : Maître Hassen Gargouri, avocat en cassation, en référence à la promesse de vente, acte authentique, rédigée par les deux huissiers notaires : Maîtres Khaled Ben Hmida et Mounir Dammak, en date du 16/8/2013, objet de rescision par le titre exécutoire : l'arrêt d'appel, ainsi que le jugement de première instance afférent).

2) Les noms, prénoms et adresse de l'avocat poursuivant :

Le nom de l'avocat poursuivant : Gargouri

Le prénom de l'avocat poursuivant : Hassen

L'adresse de l'avocat poursuivant : 27, Avenue Habib Achour, Immeuble Anis, 2ème étage, bureau n°06, 3000 Sfax,

3) La désignation de l'immeuble saisi, telle qu'elle figure au cahier des charges :

La totalité du tiers 1/3 en indivision de la totalité de l'immeuble propriété du requis : Sieur Mounir Guidera, et qui se ramène à une parcelle de terrain de forme rectangulaire clôturée de tous les côtés sa mesure commence du coin sud-est vers le nord 22,50 mètres puis s'incline vers l'ouest 3,15 mètres, puis s'incline vers le sud-est 0,98 mètres puis s'incline vers l'ouest d'une manière adjacente à l'immeuble 3.55 mètres, puis s'incline vers le nord d'une manière adjacence à l'immeuble 3,60 mètres, puis s'incline vers l'ouest d'une manière adjacente à l'immeuble 6,51 mètres, puis s'incline vers le sud-est d'une manière adjacente à l'immeuble 1,60 mètres, puis s'incline vers l'ouest 1,66 mètres, puis s'incline vers le sud-est d'une manière adjacente à la rue 23,70 mètres, puis s'incline vers l'est où elle converge avec le coin d'où commence la mesure 14, 77 mètres, de superficie de 350 mètres carrés, sur la quelle est bâti un domicile construit à la limite du côté nord, ce terrain est limité du côté sud-est par "Hsayri", du côté ouest par la rue où l'entrée, du côté est par «Ben Amor», du côté nord par "Sarhan Guidara", le bâtiment est composé par une terrasse sud-est qui mène à un salon et un couloir à deux chambres, une cuisine et une salle d'eau, la surface couverte est de 113 mètres carrés. Ce domicile est entièrement construit et équipé de l'eau potable et du courant électrique. Cet immeuble est sis à : Route de Tunis, kilomètre 11 environ, Zankat Ghroubi, Sfax.

4) La mise à prix :

La valeur des parts indivises saisies de l'immeuble objet de la saisie exécutoire, à titre de terrain et bâtiment, a été évaluée à quarante mille dinars (40.000,000 d).

5) L'indication de la date et de l'heure de l'adjudication et du tribunal devant lequel elle aura lieu :

La date de l'adjudication : lundi, le quatorze du mois de février de l'année deux mille vingt deux (14/02/2022).

L'heure de l'adjudication : Neuf heures du matin (09:00).

Le tribunal devant lequel l'adjudication aura lieu : Le Tribunal de Première Instance de Sfax, dont le siège est sis à : Rue Abou Kacem Chabbi, 3000 Sfax,

6) Les conditions dans lesquelles l'immeuble peut être visité :

L'immeuble saisi peut être visité tous les jours de la semaine, pendant l'horaire administratif, en contactant d'avance l'huissier de justice poursuivant : Maître Khalifa Féki, sis à : 27, Avenue Habib Achour (ex Rue Haffouz), Immeuble Anis, 3ème étage, bureau n°01, 3000 Sfax, et la prise d'un rendez-vous avant soixante-douze heures (72 heures) au moins.

2022X00084VEPA1

Avis aux créanciers

Ouverture d'un nouveau délai de réception des offres

SOCIETE D'ETUDES ET DE PROMOTION TOURISTIQUE :

HOTEL JOYA PARADISE

Zone Touristique Midoun Djerba

Identifiant Unique : 0024865Y

Matricule Fiscal : 0024865 Y/A/M/000

Numéro d'affiliation à la CNSS : 0015564557

Suivant jugement préparatoire rendu par la chambre commerciale du tribunal de première instance de Médenine le 29 décembre 2021 dans l'affaire n°2138, le tribunal a décidé d'ajourner l'affaire à l'audience du 11 mai 2022 et a ordonné l'administrateur judiciaire Monsieur Mohamed Ali Gantri sous la supervision du Juge commissaire Monsieur

Mohamed Ali l'ouverture d'un nouveau délai de réception des offres en faisant recourt à un bureau spécialisé dans les affaires touristiques et immobilières et se référant au même cahier de charges en date du 22 mars 2021 et invite les intéressés à soumettre leurs offres à l'administrateur judiciaire au plus tard le 9 mai 2022.

Tout intéressé peut retirer le cahier de charges auprès de l'administrateur judiciaire à son domicile sis à Avenue 20 Mars - Immeuble ZITOUNA 1er étage Bureau n°07 - Zarzis 4170 durant les horaires de travail, et que les offres doivent parvenir à l'administrateur Judiciaire au plus tard le 22 novembre 2021 à son domicile.

(Téléphone : 75 681 466 \ 53 218 147)

2022R00098VEPA2

Clôture de liquidation

Société Mailletex Sarl

Siège social : Z.I Sidi Abdelhamid Sousse

MF : 0452512H/A/M/000

Par décision prononcée par le juge-commissaire du tribunal de première instance de Sousse le 9/12/2021 du dossier n°190. Il a été décidé la clôture de la liquidation de la société Mailletex.

2022S00065VEPA2

Jugement déclaratif de Faillite

Société Briqueterie Moderne de Grombalia (BMG)

Identifiant Unique : 0496692S

RC : B127601998

En vertu du jugement rendu par le tribunal de première instance de Sousse sous le n°221/24 en date du 10/01/2022, il a été prononcé la mise en faillite de la Société Briqueterie Moderne de Grombalia (BMG) sise à Avenue de la République Immeuble Victoria 4ème étage Bureau n°43 Sousse, et il a été décidé de fixer la date de cessation de paiement le 21/8/2017 et de nommer Madame Ameni Zitouni en tant que juge commissaire et Monsieur Mejed Khadraoui en tant que syndic de faillite.

Les créanciers doivent présenter leurs créances au syndic de faillite dont le cabinet et sis à Avenue commandant Béjaoui Immeuble El Médina 1er étage Bureau n°13 - 4000 Sousse, Tél : 73 202 767 et ce dans un délai de 15 jours à partir de la date de publication du présent avis.

2022S00070VEPA2

Appel d'offres vente d'un terrain

Société Entreprise Youssef El Taief S.A En Faillite

Identifiant Unique : 9245/K

En Vertu du jugement n°169 rendu par le Tribunal de première instance de l'Ariana le 30/4/2019, le syndic de faillite de la société Entreprise Youssef El Taief S.A se propose de mettre en vente par appel d'offres un terrain, titre foncier, d'une superficie de 4481 m² sis à Cité Laaouina - Sousse Sud.

Les personnes intéressées sont invitées à se présenter au cabinet du syndic de faillite, domicilié au 53, Rue Echam 2ème Etage App n°6 - 1002 Tunis - Tél : 71 830 168, pour retirer le cahier des charges contre le paiement de 100 dinars non remboursable.

Les offres doivent être adressées par rapide poste sous plis fermé ne précisant pas l'identité du soumissionnaire et portant la mention «A ne pas ouvrir - vente d'un terrain - Société Entreprise Youssef El Taief - 02/2022» à l'adresse suivante : Ameur Mansour, syndic de faillite, 53, Rue Echam 2ème Etage App n°6 - 1002 Tunis, au plus tard le 18 février 2022, le cachet de la poste fait foi.

Sera rejetée toute offre ne contenant pas les documents prévus par le cahier des charges ou parvenue après le dernier délai de réception des offres ou dont l'enveloppe externe comporte l'identité du soumissionnaire.

2022400118VEPA2

Appel d'offres de cession

De la Société RESIDENCES MEDITERRANEES

I.U : 0326376N

Dans le cadre du jugement n°839 rendu par le tribunal de première instance de Tunis le 22 octobre 2020 décidant la cession de l'entreprise "RESIDENCES MEDITERRANEE" ayant pour activité la promotion immobilière en lot unique, l'administrateur judiciaire se propose de mettre en vente par appel d'offres l'ensemble de la société avec toutes ses composantes : des équipements bureautiques et informatiques, 3 lots viabilisé (Steg, Sonede, Onas ...) et 6 locaux commerciaux sis à coté de l'autoroute Tunis - Sousse au niveau de la région de Barakat Essahel - Hammamet.

Les personnes intéressées sont invitées à se présenter au cabinet de l'administrateur judiciaire, domicilié au 53, Rue Echam 2ème étage App n°6 - 1002 Tunis, Tél : 71 830 168, pour retirer le cahier des charges contre le paiement de 100 dinars.

La visite des lieux est fixée après le retrait du cahier des charges et suite à un rendez-vous avec le cabinet de l'administrateur judiciaire.

Dernier délai de réception des offres le 20 Février 2022, le cachet de la poste fait foi.

2022400119VEPA2

Changement de syndic de Faillite

Société «media store»

En vertu de la décision de son excellence la chambre du conseil au tribunal de première instance de Tunis daté du 14/12/2021, il a été décidé ce qui suit :

Le tribunal réuni en chambre de conseil dirigé par monsieur Issam Yahyeoui et ses membres les deux juges Nadia Ghanmi et Rim Mohamed décident de changer le syndic de faillite Youssef Nouri par le syndic de faillite Aifa Badreddine pour continuer les affaires de faillite.

2022400120VEPA2

Nomination d'administrateur judiciaire

Société SAPHYR PALACE

I.U : 0645384 P

En vertu de la décision rendue par le vice-président du tribunal de première instance de Tunis le 30/12/2021, il a été décidé l'ouverture des procédures de règlement judiciaire et au profit de la société SAPHYR PALACE avec la nomination de Madame Rim Mohamed juge commissaire et le maître Aifa Badreddine administrateur judiciaire pour étudier le plan de sauvetage, donner son avis et le modifier s'il le faut, contrôler les actes de gestions. Ceci dit les éventuels créanciers sont invités à déposer leurs créances entre les mains d'administrateur judiciaire et ce dans un délai de 30 jours à partir de la parution du présent avis dans son bureau sis à la rue 8300 immeuble l'uxor 2 étage 3 bur : B3.5, Montplaisir - Tunis.

2022400121VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

CONVOCATION

Qatar National Bank – Tunisia «QNB»

S.A AU CAPITAL DE 154.000.000 D

IU : 0014247W

M.F : 000/M/P014247 W

Siège social : Rue Cité Des Sciences - 1080 Tunis

Messieurs les actionnaires de QNB, sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire et ce, le Mardi 15 Février 2022 à 9 h (11 h horaire Doha) par vidéo-conférence et au Siège Social de la Banque à Tunis - Rue Cité des Sciences, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Augmentation du capital social de la Banque.

2- Modification de l'article six (6) des statuts de la Banque.

Messieurs les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire, conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales et des statuts de la banque, sur justification de leur identité ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'un pouvoir dûment signé qu'ils auront l'obligeance de remettre à la Banque (Direction des Affaires Juridiques) trois jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Les documents relatifs à l'assemblée Générale Extraordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la Banque, Direction des Affaires Juridiques, Bureau n° 313 Rue Cité des Sciences Tunis dans les délais légaux.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2022R00104SANB3

Convocation

Société Briqueterie ESSID

Société anonyme

Capital social : 3974640 dt

Siège social : Avenue Alarbi Zarouk Nabeul 8000

Matricule fiscal : 0992393Z/A/M/000

Tous les Actionnaires de la société «Société Briqueterie ESSID sa» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 15/02/2022 à 10h au siège de la société pour se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Renouvellement du mandat des administrateurs.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

2022R00110SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société MEDIA INVEST

S.A au capital de 1053 100 Dinars

Siège social : 5, Rue du Lac d'Annecy, Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant unique : 1118246B

Messieurs les actionnaires de la société Media Invest, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 17 février 2022 à 9 heures au siège de la société Al Karama Holding sis à Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Les Berges du Lac 1053 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entérinement du retard dans la tenue des assemblées générales ordinaires relatives aux exercices 2010, 2011 et 2012 ;

- Examen et approbation des rapports du Conseil d'Administration relatifs aux exercices 2010, 2011 et 2012 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2010, 2011 et 2012;

- Examen et approbation des états financiers des exercices 2010, 2011 et 2012;

- Affectation des résultats des exercices 2010, 2011 et 2012 ;

- Quitus aux administrateurs;

- Ratification de la nomination provisoire d'un administrateur;

- Désignation ou renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

- Approbation des prêts sous forme de compte courant d'associés conclus en 2020;

- Pouvoirs en vue de formalités.

2022400116SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et l'assemblée générale extraordinaire

La Société Anonyme Immobilière du Nord de la Tunisie

«SAINT» S.A

Capital social de 80.000,000 TND

Siège social : 5, rue de Suède Tunis - Tunisie

I.U : 006175A

Le Conseil d'Administration de La Société Anonyme Immobilière du Nord de la Tunisie «SAINT» S.A convoque les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire et l'Assemblée Générale Extraordinaire qui auront lieu successivement le mardi 15 février 2022 au siège de la société de Gima 19 rue de l'Allemagne Tunis respectivement à 9h30 et 11h30, pour délibérer sur les ordres du jour suivant :

I. Assemblée Générale Ordinaire à 9H30 :

1. Approbation de la tenue tardive de l'Assemblée Générale Ordinaire;

2. Lecture et approbation, le cas échéant, du rapport annuel sur la gestion de la société relatif à l'exercice 2020 ;

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 ;

4. Approbation, le cas échéant, des états financiers de l'exercice 2020 et des conventions règlementées ;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;

6. Quitus aux membres du conseil d'administration pour leur gestion de l'exercice 2020 ;

7. Pouvoir pour accomplissement des formalités.

II. Assemblée Générale Extraordinaire à 11H30 :

1. Lecture du projet de la mise à jour des statuts et leur approbation le cas échéant.

2. Pouvoir pour accomplissement des formalités.

2022400122SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE LES BOUCHONNERIES TUNISIENNES

Route du Kef Km 22 Borj El Amri Manouba

SARL au capital de 500 000 dinars

Registre de commerce : N°B156301997

Matricule Fiscal : N°026532 M/A/M/000

Messieurs les associés de la société LES BOUCHONNERIES

TUNISIENNES sont convoqués à une assemblée générale ordinaire le 15 Février 2022 à 10h au siège social de la société Km 22 Route du Kef Borj El Amri Manouba, à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :
- Nomination du commissaire aux comptes.
2022R00106SRLB3

DIVERS

Avis au public

Déclaration de perte

Je soussignée Saloua Bent Ali Mihoub, titulaire de la carte d'identité nationale n°01560386 délivrée le 02/10/1998, déclare avoir perdu mon titre de propriété n°07/8896 objet du titre foncier n°30083 Bizerte.

2022R00093DIVD2

Avis

Monsieur Nouri Ben Mokhtar Slimi annonce avoir perdu son titre de propriété d'un terrain de superficie 390. 66m² à un immeuble situé sur la route de Saltnia km 4 est perdu il veut extraire un autre titre au lieu du perdu aucune contestation ne sera acceptée chez le notaire Ketata Moncef siégeant à l'avenue 5 décembre n°14 Sfax medina dans un délai de 30 jours.

2022X00077DIVD2

Avis

Mr Hafed Mhadbi annonce qu'il a perdu son titre de propriété établi par acte notarié d'un lot de terrain situé à Manzel Chaker Sfax le 6/7/2014 enregistré à la recette des finances Sfax le 3/9/2014 reçu M046618 et veut avoir un autre original. Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Maître Hamza Mohamed sis à rue Sidi Belhssan Sfax médina dans un délai de 30 jours à partir de l'apparition.

2022X00079DIVD2

Avis

Feten Kanon et ses enfants Fatma, Meriem, Nour et Ahmed Triki annoncent qu'il ont perdu leur titre de propriété établi par acte notarié d'un appartement au deuxième étage et l'un tiers d'un terrain de superficie 157.24 m² situé à Route Mahdia Km4 Sfax le 26/7/1997 enregistré à la recette des finances Sfax le 4 /2/1998 reçu 497 et veut avoir un autre original. Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Maître Hamza Mohamed sis à rue Sidi Belhssan Sfax médina dans un délai de 30 jours à partir de l'apparition.

2022X00080DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Ahmed Ben Rajeb Ben Houcine Halweni avise le public qu'il possède la totalité d'une parcelle sud est de surface 227.20m² sur lequel est édifiée une ancienne maison sise à la forêt de Sfax route Tunis km 7 avenue Hédi Chaker impasse Halweni Sakit Ezzit Sfax limité au sud par impasse d'où son entrée à l'est aussi au nord Ellouze à l'ouest impasse suivant un contrat de vente daté le 23 décembre 2001 dressé par les notaires Houcine Turki et Malek Turki. Que son titre de propriété est perdu et qu'il désire se faire établir une deuxième copie originale.

Toute opposition doit être faite au bureau du Maître Turki Malek rue Slim Charfi n°14 ville traditionnelle Sfax dans un délai maximum de trente jours.

2022X00085DIVD2

Contrat de Donation

Une donation fut faite par monsieur Mohamed El Mongi Goaied CIN 00433616 délivrée à Tunis le 18/02/2016 à Monsieur Erik Iskander Goaied, CIN 00270609 délivrée à Tunis le 18/6/2016 des terres suivantes dans la délégation de Thala, Gouvernorat de Kasserine : Bhiret Barmejna (Boukharia : 38 Ha 76 A, Fasl : 9 Ha 50 A, Heria : 41 Ha 22 A), Djebel Eschar (Damous : 32 Ha 25 A, Nfadh Gnaouin : 38 Ha, Marj : 1 Ha 48 A, Maounet Saidiya : 90 A, Hissi : 3 Ha 37 A, Ksar deux : 4 Ha).

Ecrit par le notaire Mohamed Missaoui en date du 7/9/2021 dans son cahier sous le numéro 12086 et enregistré à la recette des finances de Thala sous le numéro M017529 en date du 7/9/2021.

Publié au journal Le Temps du 18 janvier 2022.

2022400114DIVD2

Contrat de Donation

Une donation fut faite par monsieur Mohamed El Mongi Goaied CIN 00433616 délivrée à Tunis le 18/02/2016 à Madame Lilia Goaied ép Sami Ayari, CIN 00267921 délivrée à Tunis le 24/02/2021 des terres suivantes dans la délégation de Thala, Gouvernorat de Kasserine : Bhiret Barmejna (Selsala : 19 Ha 95 A, Kandra : 9 Ha 84 A), Djebel Eschar (Ksar un : 5 Ha 70 A, Senia deux : 4 Ha 14 A).

Ecrit par le notaire Mohamed Missaoui en date du 7/9/2021 dans son cahier sous le numéro 12085 et enregistré à la recette des finances de Thala sous le numéro M017531 en date du 7/9/2021.

Cet avis est paru au journal Essabeh le 18/01/2022.

2022400115DIVD2

Rectificatifs

Rectification

En vertu de l'erreur portant sur l'avis de vente aux enchères publiques publié au J.O.R.T. sous le N°006 du 14/01/2022, 2022S00044 VEP A1, il faut bien noter que la date de l'adjudication sera lundi 7/02/2022 et non lundi 9/02/2022.

2022S00067RECZ9